

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

F 50 OD

UFI: 4U8Y-WAKH-H98M-TPJX

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Détergent spécial verres

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: Winterhalter Gastronom GmbH  
Rue: Winterhalterstrasse 2 - 12  
Lieu: D-88074 Meckenbeuren  
Téléphone: +49 7542 4020  
E-mail: info@winterhalter.com  
Interlocuteur: Business Unit Chemicals  
E-mail: sds@winterhalter.com  
Internet: www.winterhalter.com

**Fournisseur**

Société: Winterhalter France SAS  
Rue: 46 route de Brignais  
Lieu: F-69630 Chaponost  
Téléphone: +33 820 20 4205  
E-mail: infos@winterhalter.fr  
Interlocuteur: Business Unit Chemicals  
E-mail Interlocuteur: sds@winterhalter.com  
Internet: www.winterhalter.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** numéro d'urgence national (Chemtrec): +33 9 75 18 14 07  
numéro d'urgence national (ORFILA): 01 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290  
Skin Corr. 1; H314  
Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydroxyde de sodium

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 2 de 10

**Mentions de danger**

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information n'est disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1310-73-2	Hydroxyde de sodium			10 - < 25 %
	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1310-73-2	215-185-5	Hydroxyde de sodium	10 - < 25 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2		

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

&lt; 5 % polycarboxylates, &lt; 5 % phosphonates, &lt; 5 % phosphates.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 3 de 10

symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 4 de 10

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal.

### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Détergent spécial verres

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1310-73-2	Hydroxyde de sodium			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une aération suffisante, en particulier dans les espaces fermés.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes à monture (EN 166)

##### Protection des mains

Utilisation de gants de protection (EN ISO 374-1 / Typ B (KPT))

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Non nécessaire en cas de manipulation conforme.

En cas d'exposition intensive ou prolongée, porter un appareil respiratoire autonome (EN 133).

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	spécifique au produit
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 5 de 10

Température d'auto-inflammation:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	14
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,32 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

## 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Viscosité dynamique (à 20 °C): < 10 mPa·s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactions avec les métaux avec dégagement d'hydrogène.  
Réaction à l'eau et aux acides avec dégagement de chaleur.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide  
hydrogène, en cas de réaction avec des métaux.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

Métal.

Tenir à l'écart de: Acide

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé conformément à sa destination.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

#### Irritation et corrosivité

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 6 de 10

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**Autres informations**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 7 de 10

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

060204 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de bases; hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

##### L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1824

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 8



Code de classement: C5  
Quantité limitée (LQ): 1 L  
Quantité exceptée: E2  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 80  
Code de restriction concernant les tunnels: E

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1824

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 8



Code de classement: C5  
Quantité limitée (LQ): 1 L

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 8 de 10

Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1824**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** SODIUM HYDROXIDE SOLUTION**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-A, S-B

Groupe de ségrégation: 18 - alkalis

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1824**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** SODIUM HYDROXIDE SOLUTION**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L

Passenger LQ: Y840

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: fortement caustique.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 9 de 10

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0%  
dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### **Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

#### **Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Abréviations et acronymes**

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

F 50 OD

Date de révision: 21/06/2024

Code du produit: 89300379

Page 10 de 10

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

Facteur M: Facteur de multiplication

IATA: International Air Transport Association

DGR: Dangerous Goods Regulations

ICAO: International Civil Aviation Organization

TI: Technical Instructions

COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*